

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Assuré SMACL Assurances : Police 118932/Z

APPER
CHEMIN DES SERRES

04170 ST ANDRE LES ALPES

Police A.S.A. DOMMAGES CAUSES A AUTRUI
Date d'effet : 01/05/09
Echéance annuelle : 01/01
Sociétaire : 118932/Z

Au titre de la police désignée ci-dessus, la SMACL certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de son assuré pour ses activités.

Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés occasionnellement, pour les dommages d'Incendie, d'Explosion, de Dégats des Eaux et de Bris des Glaces.

MONTANT DES GARANTIES :

Responsabilité civile générale	:	6 100 000 Euros
dont dommages matériels	:	3 000 000 Euros
Locaux occasionnels d'activité	:	300 000 Euros
Dommages aux biens confiés	:	2 000 Euros

Franchise : Dommages matériels entre assurés	:	150 Euros
Dommages aux biens confiés	:	150 Euros

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

ATTESTATION VALABLE
POUR L'ANNEE 2011

NIORT le 04-03-2011

Pour la Société,

Ludivine MEUNIER
region-sud-est@smactl.fr